

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE –
SEANCE DU VENDREDI 23 MARS 2018**

L'AN DEUX MIL DIX HUIT

Le vendredi 23 MARS, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération s'est réuni en séance publique, à la Pépinière d'entreprises à Olonne sur Mer, à la suite de la convocation adressée le vendredi 16 mars 2018.

Etaient présents :

Conseillers communautaires de la ville des SABLES D'OLONNE :

- *Armel PECHEUL*
- *Michel BAUDUIN*
- *Gérard MERCIER*
- *Brigitte TESSON*
- *Pascale BALLE*
- *Loïc PERON*
- *Gérard MONGELLAZ*

Conseillers communautaires de la ville du CHATEAU D'OLONNE :

- **Joël MERCIER**
- *Jean-Pierre CHAPALAIN*
- *Gérard HECHT*
- *Bernard CODET*
- *Philippe RATIER*
- *Mauricette MAUREL*
- *Jean-Pierre BOILEAU*
- *Françoise REZEAU*
- *Annick TRAMECON*

Conseillers communautaires de la ville d'OLONNE SUR MER :

- **Yannick MOREAU**
- *Lucette ROUSSEAU*
- *Alain BLANCHARD*
- *Frédéric BENELLI*
- *Christine DELPIERRE*
- *Sophie LOPEZ*
- *Michel YOU*
- *Nicole LANDRIEAU*

Conseillers communautaires de la ville de l'ILE D'OLONNE :

- *Fabrice CHABOT*
- *Stéphane VIOLLEAU*
- *Francis BOSSARD*

Conseillers communautaires de la ville de SAINT MATHURIN :

- **Albert BOUARD**
- *Patrice AUVINET*

Conseillers communautaires de la ville de SAINTE FOY :

- *Noël VERDON*

Conseillers communautaires de la ville de VAIRE :

- **Alain TAUPIN**
- *Yvon ALLO*

Etaient excusés :

- **Didier GALLOT**, conseiller communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à Brigitte TESSON
- Annie COMPARAT, conseillère communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à G. MONGELLAZ
- Catherine BROSSARD, conseiller communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à A. PECHEUL
- Frédéric CHENECHAUD, conseiller communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à L. PERON
- Lionel PARISSET, conseiller communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à M. BAUDUIN
- Brigitte GAUVIN, conseillère communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à J. MERCIER
- Annick BILLON, conseillère communautaire du Château d'Olonne, donne pouvoir à G. HECHT
- Isabelle DOAT, conseillère communautaire du Château d'Olonne, donne pouvoir à JP BOILEAU
- Chantal MEREL, conseillère communautaire du Château d'Olonne, donne pouvoir à Y. MOREAU
- Anthony PITALIER, conseiller communautaire du Château d'Olonne,
- Nathalie SILARI, conseillère communautaire d'Olonne sur Mer, donne pouvoir à A. BLANCHARD
- Simon AVRIL, conseiller communautaire d'Olonne sur Mer, donne pouvoir à G. MERCIER
- Didier JEGU, conseiller communautaire d'Olonne sur Mer
- Bernard MARCHAND, conseiller communautaire d'Olonne sur Mer, pouvoir à L. ROUSSEAU
- Florence PINEAU, conseillère communautaire d'Olonne sur Mer, donne pouvoir à F. BENELLI
- **Jean-Paul DUBREUIL**, conseiller communautaire de Sainte Foy

Monsieur Stéphane VIOLLEAU est désigné secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

14. Installation d'un nouveau conseiller communautaire

FINANCES

15. Reprise et affectation anticipée du résultat 2017 du Budget Principal
16. Vote du Budget primitif 2018 du Budget Principal
17. Complexe sportif et évènementiel : lancement de l'appel d'offres sur concours pour sélectionner l'architecte et création d'une APCP (Autorisation de programme/ Crédits de Paiement)
18. Reprise et affectation anticipée du résultat 2017 du Budget annexe Assainissement
19. Vote du Budget primitif 2018 du budget annexe Assainissement
20. Reprise et affectation anticipée du résultat 2017 du Budget annexe Zone d'Activités Economiques « Actilonne - Les Plesses Sud »
21. Vote du Budget primitif 2018 du Budget annexe Zone d'Activités Economiques « Les Plesses Sud »
22. Reprise et affectation anticipée du résultat 2017 du Budget annexe Zone d'Activités Economiques « L'Épinette »
23. Vote du Budget primitif 2018 du Budget annexe Zone d'Activités Economiques « L'Épinette »
24. Vote du Budget primitif 2018 du Budget annexe Zone d'Activités Economiques « La Combe »
25. Vote du Budget primitif 2018 du Budget annexe Zone d'Activités Economiques « Les Biottières »
26. Vote du Budget primitif 2018 du Budget annexe Zone d'Activités Economiques « Les Bajonnières »
27. Reprise et affectation anticipée du résultat 2017 du Budget annexe Activités Industrielles et Commerciales
28. Vote du Budget primitif 2018 du budget annexe Activités Industrielles et Commerciales
29. Reprise et affectation anticipée du résultat 2017 du Budget annexe Pépinière
30. Vote du Budget primitif 2018 du Budget annexe Pépinière
31. Reprise et affectation anticipée du résultat 2017 du Budget annexe Zone d'Activités de la Vannerie
32. Vote du Budget primitif 2018 du Budget annexe Zone d'Activité de la Vannerie
33. Reprise et affectation anticipée du résultat 2017 du Budget annexe « Parc d'Activités Economiques Les Sables d'Olonne Sud »
34. Vote du Budget primitif 2018 du Budget annexe Parc d'Activités Les Sables d'Olonne Sud
35. Reprise et affectation anticipée du résultat 2017 du Budget annexe Pôle Equestre Vendéen
36. Vote du Budget primitif 2018 du Budget annexe Pôle Equestre Vendéen
37. Vote du Budget Primitif 2018 du Budget annexe Port de Plaisance
38. Modification de la délibération n°246 portant création du Budget annexe Port de Plaisance
39. Fiscalité directe : vote des taux 2018
40. Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : vote du taux 2018
41. Indemnités de conseil au Trésorier Principal
42. Subventions 2018

ENVIRONNEMENT

29. Syndicat mixte du marais des Olonnes : désignation des représentants

DECHETS

30. Fournitures et livraison de bacs roulants pour les déchets ménagers : signature du marché
31. Enquête et distribution de bacs pour les emballages ménagers : signature du marché

URBANISME

32. Aérodrome : acquisition foncière Sauzet Babinot

ASSAINISSEMENT VOIRIE RESEAUX

33. Adhésion charte assainissement non collectif
34. Règlement de voirie

SPORT

35. Projet de protocole transactionnel DSP Pôle équestre
36. Piscines communautaires : actualisation des tarifs

BUREAU

37. Modification des statuts des Sables d'Olonne Agglomération
38. Remplacement Raymond Gazull dans les commissions Personnel mutualisation transfert de charges et de compétences, culture et évènementiel, tourisme et intercommunale des impôts directs.
39. Motion de soutien au Tribunal de Grande Instance des Sables d'Olonne

QUESTIONS DIVERSES

* * *

14. INSTALLATION NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Le Président installe Madame Françoise REZEAU au sein du Conseil Communautaire des Sables d'Olonne Agglomération.

15. REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT 2017 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et vote contre de Simon AVRIL) de se prononcer favorablement sur :

☞ *La reprise par anticipation des résultats 2017 du budget principal de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne,*

☞ *La validation de l'affectation par anticipation des résultats cumulés de la section de fonctionnement du Compte Administratif 2017 pour un montant de 9 998 158,61 € de la manière suivante :*

❖ *couverture du besoin de financement de la section d'investissement par inscription en recettes au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » pour un montant de 4 287 680,72 €,*

❖ *et pour le solde, inscription en excédent de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 section recettes de fonctionnement pour un montant de 5 710 477,89 €.*

☞ *L'inscription sur la ligne budgétaire 001 en section dépenses d'investissement du résultat 2017 reporté pour un montant de 3 630 513,94 €,*

☞ *La reprise des restes à réaliser 2017 en dépenses d'investissement au Budget principal 2018.*

Ces écritures sont reprises par anticipation dans le Budget primitif 2018 de la communauté d'agglomération.

Arrivé de Didier JEGU

16. BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Nicole LANDRIEU et Simon AVRIL, abstention de Gérard MERCIER) :

- *d'approuver le budget primitif 2018 du budget principal ;*
- *d'autoriser le Président ou son représentant ayant reçu délégation à signer la convention jointe en annexe avec Société Océan Frontiers Pty Ltd, laquelle abroge et remplace la précédente convention signée avec la GGR Ltd qui sera résiliée.*

17. COMPLEXE SPORTIF ET EVENEMENTIEL :

LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES SUR CONCOURS POUR SELECTIONNER L'ARCHITECTE ET CREATION D'UNE AP/CP (AUTORISATION DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENTS)

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Nicole LANDRIEU et Simon AVRIL) de :

- *lancer la consultation pour sélectionner un architecte,*

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU VENDREDI 23 MARS 2018 –

LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION 3 avenue Carnot 85100 LES SABLES D'OLONNE

Tél : 02.51.23.84.40 Fax : 02.51.32.02.87 Email : info@isoagglo.fr Site : www.isoagglo.fr

- *valider la composition du jury et de fixer la rémunération des trois candidats retenus pour concourir comme détaillés ci-avant,*
- *créer l'AP/CP et ouvrir l'AP/CP comme détaillé ci-dessus.*

18. REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT 2017 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
--

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Simon AVRIL et abstention de Nicole LANDRIEU) d'approuver :

- ☞ *La reprise par anticipation des résultats 2017 du budget annexe Assainissement,*
- ☞ *La validation de l'affectation par anticipation du résultat cumulé de la section de fonctionnement du Compte Administratif 2017 d'un montant de 3 174 036,06 € de la manière suivante :*
 - ❖ *Couverture du besoin de financement de la section d'investissement par inscription en recette au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » pour un montant de 1 084 782,33 €,*
 - ❖ *Inscription en excédent de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 en recette de fonctionnement pour un montant de 2 089 253,73 €.*
- ☞ *L'inscription sur la ligne budgétaire 001 en dépenses d'investissement du résultat 2017 reporté pour un montant de 125 305,77 €,*
- ☞ *Et la reprise des restes à réaliser 2017 en dépenses et en recettes d'investissement au Budget annexe Assainissement 2018 ;*

Ces écritures sont reprises par anticipation dans le Budget annexe Assainissement 2018 de la communauté d'agglomération.

19. BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
--

20. REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT 2017 DU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES « ACTILONNE - LES PLESSSES SUD »

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et vote contre de Simon AVRIL) de se prononcer favorablement sur :

- ☞ *La reprise par anticipation des résultats 2017 du budget annexe Zones d'activités économiques « Actilonne – Les Plesses Sud » ;*
- ☞ *La validation de l'affectation par anticipation du résultat cumulé de la section de fonctionnement du compte administratif 2017 d'un montant de 57 170,78 € de la manière suivante :*
 - ❖ *Couverture du besoin de financement de la section d'investissement par inscription en recette au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » pour un montant de 49 408,08 €*

- ❖ **Inscription en report à nouveau en recette de fonctionnement sur la ligne budgétaire 002 pour un montant de 7 762,70 €**

☞ **L'inscription en report à nouveau en dépense d'investissement sur la ligne budgétaire 001 pour un montant de 49 408,08 €.**

Ces écritures sont reprises par anticipation dans le Budget annexe Zone d'activités économiques «Actilonne - Les Plesses Sud» 2018 de la communauté d'agglomération.

**21. BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES
« ACTILONNE - LES PLESSES SUD »**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et vote contre de Simon AVRIL) d'approuver :

- **le Budget primitif du budget annexe Zones d'Activités Economiques « Actilonne - Les Plesses Sud » 2018.**

**22. REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT 2017 DU BUDGET ANNEXE ZONE
D'ACTIVITES ECONOMIQUES « L'EPINETTE »**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et vote contre de Simon AVRIL) d'approuver :

☞ **La reprise par anticipation des résultats 2017 du budget annexe Zones d'activités économiques « L'Épinette » ;**

- ❖ **L'un sur la ligne budgétaire 002 section dépenses de fonctionnement pour 543,12 € ;**
- ❖ **Et l'autre sur la ligne budgétaire 001 en section recettes d'investissement pour 543,12 € ;**

Ces écritures sont reprises par anticipation dans le Budget annexe Zone d'activités économiques « L'Épinette » 2018 de la communauté d'agglomération.

**23. BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES
« L'EPINETTE »**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et vote contre de Simon AVRIL) d'approuver le Budget primitif 2018 du budget annexe Zones d'Activités Economiques « L'Épinette ».

24. BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES
« LA COMBE »

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et vote contre de Simon AVRIL) d'approuver le Budget primitif du budget annexe Zones d'Activités Economiques « La Combe » 2018.

25. BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES
« LES BIOTTIERES »

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et Vote contre de Simon AVRIL) d'approuver le Budget primitif du budget annexe Zones d'Activités Economiques « Les Biottières » 2018.

26. BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES
« LES BAJONNIERES »

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et vote contre de Simon AVRIL) d'approuver le projet de Budget primitif du budget annexe Zones d'Activités Economiques « Les Bajonnières » 2018.

27. REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT 2017 DU BUDGET ANNEXE
ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Simon AVRIL et abstention de Nicole LANDRIEU) de se prononcer favorablement sur :

- la reprise par anticipation des résultats 2017 du budget annexe Activités Industrielles et Commerciales,

❖ L'un en déficit de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 section dépenses de fonctionnement pour 83 656,95 € ;

❖ Et l'autre sur la ligne budgétaire 001 en section dépenses d'investissement reporté pour un montant de 360 670,89 € ;

Ces écritures sont reprises par anticipation dans le Budget annexe Activités Industrielles et Commerciales 2018 de la communauté d'agglomération.

28. BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE ACTIVITES INDUSTRIELLES ET
COMMERCIALES

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et vote contre de Simon AVRIL) d'approuver le budget primitif du budget annexe Activités Industrielles et Commerciales 2018.

29. REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT 2017 DU BUDGET ANNEXE PEPINIERE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et vote contre de Simon AVRIL) de se prononcer favorablement sur :

- ✓ ***La reprise par anticipation des résultats 2017 du budget annexe Pépinière,***
- ✓ ***La validation de l'affectation par anticipation du résultat cumulé de la section de fonctionnement du Compte Administratif 2017 d'un montant de 8 182,41 € de la manière suivante :***
 - ❖ ***Couverture du besoin de financement de la section d'investissement par inscription en recette au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » pour un montant de 8 182,41 €,***
 - ❖ ***Inscription « néant » en excédent de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 section recettes de fonctionnement.***
- ✓ ***L'inscription sur la ligne budgétaire 001 en section dépense d'investissement du résultat 2017 reporté pour un montant de 7 214,61 €,***
- ✓ ***Et sur la reprise des restes à réaliser 2017 en dépenses d'investissement au Budget annexe Pépinière 2018.***

Ces écritures sont reprises par anticipation dans le Budget annexe Pépinière 2018 de la communauté d'agglomération.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et vote contre de Simon AVRIL) d'approuver le budget primitif du budget annexe Pépinière 2018 et la validation de la subvention d'équilibre du budget principal qui ne sera réalisée qu'à hauteur des nécessités du

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et vote contre de Simon AVRIL) de se prononcer favorablement sur :

- ☞ ***La reprise par anticipation des résultats 2017 du budget annexe Zone d'Aménagement Economique de la Vannerie***
- ✓ ***La validation de l'affectation par anticipation du résultat cumulé de la section de fonctionnement du Compte Administratif 2017 d'un montant de 328 854,31 € de la manière suivante :***
 - ***Couverture du besoin de financement de la section d'investissement par inscription en recette au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » pour un montant de 218 854,31 €,***

- *Inscription en excédent de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 en recette de fonctionnement pour un montant de 110 000,00 €,*
- ✓ *L'inscription sur la ligne budgétaire 001 en dépense d'investissement du résultat 2017 reporté pour un montant de 218 854,31 €,*

Ces écritures sont reprises par anticipation dans le Budget annexe Zone d'Aménagement Economique de la Vannerie 2018 de la communauté d'agglomération.

32. BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE ZAE VANNERIE
--

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et vote contre de Simon AVRIL) d'approuver le budget primitif du budget annexe Zone d'aménagement de la Vannerie 2018.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU et vote contre de Simon AVRIL) de se prononcer favorablement sur :

- ☞ *La reprise par anticipation des résultats 2017 du budget annexe Les Sables d'Olonne Sud.*
- ✓ *La validation de l'affectation par anticipation du résultat cumulé de la section de fonctionnement du Compte Administratif 2017 d'un montant de 103 897,71 € de la manière suivante :*
 - *Couverture du besoin de financement de la section d'investissement par inscription en recette au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » pour un montant de 103 897,71 €,*
- ✓ *L'inscription sur la ligne budgétaire 001 en dépenses d'investissement du résultat 2017 reporté pour un montant de 103 897,71 €.*

Ces écritures sont reprises par anticipation dans le Budget annexe Les Sables d'Olonne Sud 2018 de la communauté d'agglomération.

34. BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE LES SABLES D'OLONNE SUD

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Nicole LANDRIEU et vote contre de Simon AVRIL) d'approuver le projet de budget primitif du budget annexe Les Sables d'Olonne Sud 2018.

35. REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT 2017 DU BUDGET ANNEXE POLE EQUESTRE VENDEEN
--

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU, Fabrice CHABOT et Stéphane VIOLLEAU et vote contre de Simon AVRIL) de se prononcer favorablement sur :

- ☞ *La reprise par anticipation des résultats 2017 du budget annexe Pôle Equestre Vendéen*

✓ **Les deux sections étant déficitaires, les résultats sont reportés automatiquement :**

- **L'un sur la ligne budgétaire 002 en dépense de fonctionnement pour 6 374,82 €,**
- **L'autre sur la ligne budgétaire 001 en dépense d'investissement pour 34 351,04 €.**

Ces écritures sont reprises par anticipation dans le Budget annexe Pôle Equestre Vendéen 2018 de la communauté d'agglomération.

36. BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE POLE EQUESTRE VENDEEN

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU, Fabrice CHABOT, et Francis BOSSARD et vote contre de Simon AVRIL et Stéphane VIOLLEAU) d'approuver le projet de budget primitif du budget annexe Pôle Equestre Vendéen 2018.

37. BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Gérard MERCIER et vote contre de Nicole LANDRIEU et Simon AVRIL) d'approuver le budget primitif du budget annexe Port de Plaisance 2018.

38. MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 246 PORTANT CREATION DU BUDGET ANNEXE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Simon AVRIL) de préciser que le budget annexe « Port de Plaisance » nouvellement créé suivra la nomenclature M4 et non pas M14, sera géré en Hors Taxe avec déclaration mensuelle, et que sa trésorerie sera suivie via un compte de liaison avec le Budget Principal de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération.

39. FISCALITE DIRECTE – VOTE DES TAUX 2018

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Simon AVRIL et abstention de Nicole LANDRIEU) de fixer les taux de taxe d'habitation, de taxe foncière sur les propriétés bâties, de taxe foncière sur les propriétés non bâties, et de cotisation foncière des entreprises pour 2018 à l'identique de 2017, soit :

	Taux 2018
Taxe d'Habitation	11,56%
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	0,00%
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	3,22%
Cotisation Foncière des Entreprises	24,75%

40. TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES : TAUX 2018

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU) d'approuver le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 11,30% pour l'année 2018.

41. INDEMNITES DE CONSEIL AU TRESORIER PRINCIPAL

Vu l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Gérard MERCIER et vote contre de Simon AVRIL et Nicole LANDRIEU) de se prononcer favorablement sur l'octroi d'une indemnité de conseil au receveur au taux maximum de 100%.

42. SUBVENTIONS 2018

TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS

Thème	Attribuées 2016	Demandes 2017	Attribuées 2017	Demandes 2018	Proposition 2018
Finances et personnel	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Environnement	15 500 €	-	12 500 €	40 000 €	20 000 €
Développement économique	11 500 €	29 000 €	29 000 €	46 000 €	29 000 €
Solidarité	131 868 €	184 135 €	164 185 €	195 142 €	163 125 €
Sport	134 500 €	126 250 €	124 600 €	135 450 €	120 100 €
Soutien aux sportifs	15 000 €	45 000 €	101 000 €	236 310 €	87 220 €
Nautisme	15 000 €	49 000 €	32 000 €	108 000 €	64 000 €

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU VENDREDI 23 MARS 2018 –

LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION 3 avenue Carnot 85100 LES SABLES D'OLONNE

Tél : 02.51.23.84.40 Fax : 02.51.32.02.87 Email : info@isoagglo.fr Site : www.isoagglo.fr

Culture	24 300 €	33 700 €	29 200 €	47 500 €	33 700 €
Évènementiel	139 210 €	260 600 €	246 110 €	408 780 €	323 500 €
TOTAUX GENERAUX	489 878 €	730 685 €	741 595 €	1 226 182 €	843 645 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEAU) de valider l'attribution des subventions récapitulées dans le tableau ci-dessus.

43. FOURNITURE ET LIVRAISON DE BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS – ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'accord-cadre relatif à la fourniture et livraison des bacs roulants pour la collecte des déchets ménagers avec la Société CONTENUR pour un montant estimatif de 692 269 € HT pour 24 850 bacs jaunes et 5 250 bacs ordures ménagères sur la durée de l'accord-cadre.

44. REALISATION D'UNE ENQUETE ET DISTRIBUTION SIMULTANEE DE BACS POUR EMBALLAGES MENAGERS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer le marché avec la Société CONTENUR pour un montant de 217 764 € HT.

45. AERODROME - ACQUISITION FONCIERE SAUZET BABINOT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEAU) de se prononcer favorablement sur l'acquisition de ce terrain.

46. ASSAINISSEMENT- SPANC
ADHESION A LA CHARTE DE QUALITE EN VENDEE POUR LES ANC

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le SPANC des Sables d'Olonne Agglomération à adhérer à la charte pour un assainissement non collectif de qualité en Vendée, étant précisé que l'adhésion est renouvelée annuellement par tacite reconduction pour la période de 2018-2020.

47. REGLEMENT DE SERVICE VOIRIE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le règlement de service Voirie ci-joint.

48. PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL RELATIF AUX CONSEQUENCES DE LA RESILIATION DU CONTRAT D'AFFERMAGE DE GESTION DU POLE EQUESTRE (SIGNE LE 2 JUIN 2016)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité
 PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU VENDREDI 23 MARS 2018 –
 LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION 3 avenue Carnot 85100 LES SABLES D'OLONNE
 Tél : 02.51.23.84.40 Fax : 02.51.32.02.87 Email : info@isoagglo.fr Site : www.isoagglo.fr

(abstention de Nicole LANDRIEU et Francis BOSSARD et vote contre de Stéphane VIOLLEAU) d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer le protocole transactionnel avec la SARL Centre équestre de Sauveterre conformément aux concessions réciproques et aux modalités de règlement détaillées ci-avant.

49. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DES PISCINES COMMUNAUTAIRES –
Actualisation des tarifs

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU) de valider :

- *L'actualisation des tarifs des piscines communautaires telle que ci-dessus présentée ;*
- *Le principe de déléguer à Récréa la gestion de la billetterie des événements réalisés par l'Agglomération au sein du centre Aqualudique « Aqualonne » et la piscine des Chirons dans le cadre d'une convention de mandat conformément à l'article L.1611-7-1 du CGCT et d'autoriser Monsieur le Président à la signer.*

50. TRANSFERTS DE COMPETENCES- MODIFICATIONS DES STATUTS

Lors de la création de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération,

Par conséquent, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider les précisions et transferts de compétences présentés ci-avant et de modifier les statuts en conséquence (conformément aux projets de statuts joints).

51. REMPLACEMENT DE RAYMOND GAZULL/ELECTION D'UN MEMBRE AU SEIN DES
COMMISSIONS

Françoise REZEAU, seule candidate, est nommée immédiatement membre de la commission Mutualisation transfert de charges et de personnel.

Françoise REZEAU, seule candidate, est nommée immédiatement membre Culture et Evènementiel.

Françoise REZEAU, seule candidate, est nommée immédiatement membre de la commission Tourisme

Françoise REZEAU, seule candidate, est nommée immédiatement membre de la commission intercommunale des impôts directs.

52. MOTION DE SOUTIEN AUX TRIBUNAUX DES SABLES D'OLONNE

Pour l'ensemble de ces raisons, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité de voter une motion de soutien en faveur du maintien des tribunaux des Sables d'Olonne.

*Fait et délibéré aux Sables d'Olonne, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents*